



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 18 JUIN 2026

L'an deux mil vingt six, le jeudi 18 juin à 19h, le conseil municipal légalement convoqué le 12 juin, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : MM. Jean-Claude DUFOSSEY, David PITARD, Elise COUTURIER, Marcel COUTURIER, Dominique LANGER, Vincent THIERRY, Marie-Paule PLANTAIN, Philippe MORIN, Nadine JOSSE, Vincent DUPUIS (arrivé au point 3), Virginie BARBEY, Noël PIETON, Aurélie ARNOLD

CONSEILLERS ABSENTS : Martine LE MERCIER, Emmanuelle GARAGNANI,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Marcel COUTURIER

Le quorum étant atteint (12/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des réunions du 21 mai et du 5 juin 2026
2. Terrain Val Saint Martin
3. Fidelaire Solidaire
4. Abris bus
5. Repas des aînés
6. Site internet
7. Vente des buts de foot
8. Questions diverses

*Séance du 18 juin 2026*

Monsieur le Maire a ouvert la séance en rendant un hommage au petit Maël, décédé, accidentellement à la piscine de Conches.

1. Approbation des procès-verbaux des réunions des 21 mai et 5 juin 2026 Db 2026 06 18-01

Considérant que les procès-verbaux des réunions des 21 mai et 5 juin 2026, ont été communiqués au préalable à l'ensemble des conseillers municipaux

L'assemblée n'ayant aucune observation, **les procès-verbaux des séances des 21 mai et 5 juin 2026 sont adoptés à l'unanimité tels quels.**

2. Terrain du Val Saint Martin

Monsieur Le Maire informe que deux estimations ont été faites pour le terrain, par les agences Saint-Clair immobilier et Orpi de Conches en Ouche.

Il est décidé, à l'unanimité, de mettre en vente la parcelle pour un montant de 25000 € (frais de Notaire à la charge de l'acquéreur). Monsieur PLATEL, voisin direct, est prioritaire pour l'achat.

3. Fidelaire Solidaire

David PITARD propose la création d'un groupe de vigilance. La mission serait d'être en contact avec des personnes âgées et isolées afin de leur venir en aide lors des fortes chaleurs ou autres intempéries. De plus, il suggère une formation aux premiers secours pour les membres du conseil municipal volontaires. Elise COUTURIER, David PITARD et Régine LEGRAND seraient intéressés.

4. Abris-bus

Trois devis ont été demandés afin de mettre des abris-bus à cinq points d'arrêt non équipés.

GACEC : 1110.50€ HT → 1332.60€ TTC + 240€ de Livraison ; pour 5 : 6 903€ TTC

+ Travaux en régie → plots béton

MASAVA : 1576.00€ HT → 1891.2€ TTC ; pour 5 : 9 456€ TTC

MACABOIS : 1450€ HT → 1 770.00€ TTC ; pour 5 : 13 350€ TTC Posé sur plot béton

Avant de valider le devis retenu, une demande de subvention doit être faite.

L'ensemble du conseil est favorable à l'unanimité.

*Séance du 18 juin 2026***5. Repas des aînés**

A ce jour, 56 participants sont inscrits au repas et 114 bons sont demandés. Ceux-ci seront à récupérer à la Mairie.

6. Site internet

Vincent THIERRY a identifié plusieurs prestataires pour la création du nouveau site internet. Parmi les trois sociétés contactées, la proposition de Kréa3 (Pont-Audemer) a été retenue par la commission Info/Press.

Celle-ci inclut :

- Installation : 2 562,50 €
- Assistance (1re année) : 225 €
- Assistance (années suivantes) : 540 €/an

Le budget voté, accordé la somme de 3000 €.

Question de David PITARD : « En cas de cessation d'activité de la société prestataire, la collectivité sera-t-elle propriétaire du site internet ? »

Vincent THIERRY se renseigne et donnera la réponse dès que possible. Le projet est accepté à l'unanimité.

7. Vente buts de foot

Mme PIETON a demandé la possibilité d'acquérir un but amovible de 6 m x 2 m, inutilisé. Le conseil municipal accepte pour la somme de 150 €.

8. Questions diverses

Harmonium : le contrôle vient d'être effectué. Quelques points de rouille mais l'état est correct.

Atelier Yoga : Catherine De Bruker propose des cours de Yoga. Monsieur le Maire va la recevoir et étudier les disponibilités de la salle.

Travaux de la Noëtte et Frémontel : Suite aux travaux, de nombreux usagers ont subi des dégâts sur leurs véhicules. Le responsable est venu constater les défauts sur la chaussée.

*Séance du 18 juin 2026*

Conteneur à verre : Des sacs sont déposés au sol. L'agent communal et Monsieur le Maire ont ramassé les verres et les éclats. Un deuxième conteneur a été demandé, à moins que le retrait soit la solution.

Aspirateur : David PITARD s'est renseigné sur les tarifs d'un aspirateur plus performant.

CHRETIEN :

- SIDAMO JET 30 (Suceur de 400mm) : 382.46€ HT → 458.95 € TTC
- SIDAMO JET 60 1008.00€ HT → 1 209.60€ TTC
 - Option suceur de 600mm 400.90€ HT → 481.08€ TTC
 - TOTAL 1408.90€ TTC

QUINCAILLERIE GERMAIN :

- KARCHER NT30 208.25€ HT → 249.9€ TTC + 40€ port = 289.90€ TTC
- KARCHER NT38 225.00€ HT → 270.00€ TTC + 40€ port = 310.00€ TTC

SETIN :

- SIDAMO JET 60 820.00€ HT → 984.00€ TTC
 - Option suceur de 600mm 339.00€ HT → 406.80€ TTC
 - TOTAL 1392.54€ TTC

AMAZON BUISNESS :

- KARCHER NT38 → 243.00 € TTC

Le conseil valide l'achat du Karcher sur le site Amazon Buisness. Il est aussi accepté, le fait que l'aspirateur sera à disposition des associations utilisant la salle.

Ascenseur : David PITARD a reçu plusieurs entrepreneurs pour la conception de l'ascenseur et a reçu les devis suivants :

- DOM et Vie 48600€ TTC Hors travaux de modifications bâtiment
- Société Myd'I :
 - Extérieur : 36819.50€ TTC hors travaux de modifications bâtiment
 - Intérieur : 27324.50€ TTC hors travaux de modifications de bâtiment

Il est suggéré d'avoir l'avis et les conseils des Bâtiments de France. Monsieur PITARD va contacter Mme POULAIN.

*Séance du 18 juin 2026*

Rampe de l'école : David PITARD a demandé des devis pour une rampe d'accès PMR pour accéder aux classes. Deux réponses lui sont parvenues :

- DOM ET VIE : Rampe alu 9ml : 21000€ TTC Posée
- MYD'L : Rampe à roulettes sur batterie : 7894.98 € en reconditionné

DAE : David PITARD suggère de rendre le défibrillateur accessible. Il se propose de demander à Groupama, un deuxième appareil.

Caravanes : Noël PIETON informe la présence de 5 caravanes sur un terrain Grande Rue. Il demande si un permis de construire a été accordé : non.

Mare de la Couaillette : MP PLANTAIN fait part de l'état des bancs situés auprès de la mare et demande si le nettoyage de ceux-ci est possible.

Jardinières : V. BARBEY évoque les jardinières qui ont été déplacées avec l'aide de Monsieur le Maire afin d'empêcher le stationnement des poids lourds, à la demande des habitants. Or, elle a constaté que ces mêmes jardinières ont été remises à leur place initiale. Monsieur le Maire se propose d'aller parler à la personne concernée.

ARTIVERT LENAÏK : D. LANGER tient à faire remarquer le bon travail effectué par le prestataire.

TIG : Monsieur le Maire fait part des travaux, très bien effectués sur les murs de la boulangerie et du centre de loisirs par la personne en T.I.G.

L'ordre du jour étant épuisé, et l'assemblée n'ayant plus de question, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h46.

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le Secrétaire de séance
Marcel COUTURIER

*Feuillet de clôture***SEANCE DU 18 JUIN 2026 A 19 H****1. Délibérations : n° ordre et objet**

2026-06-18-01 5.2 Approbation des PV des réunions des 21 mai et 5 juin 2026

2. Liste des membres présents

				Présent e	Absent e
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	David	PITARD	1er Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	2è Adjointe	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	3è Adjoint	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	C M	X	
Monsieur	Vincent	THIERRY	C M	X	
Madame	Martine	LE MERCIER	C M		X
Madame	Marie-Paule	PLANTAIN	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	C M	X	
Madame	Emmanuelle	GARAGNANI	C M		X
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Monsieur	Vincent	DUPUIS	C M	X	
Madame	Virginie	BARBEY	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
TOTAL				13	2

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le Secrétaire de séance
Marcel COUTURIER